

# RÉSEAU DES ÉCHOUAGES DE GUYANE

## BILAN 2024



Le REG est le correspondant du Réseau National des Echouages pour la Guyane. Une initiative financée par la DGTM.

0694 20 74 20 / [reseau.echouages.guyane@gmail.com](mailto:reseau.echouages.guyane@gmail.com) / Facebook : @ReseauEchouagesGuyane

# TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
LE RESEAU DE SUIVI DES ECHOUAGES : UN OUTIL CLE POUR LA CONNAISSANCE ET LA CONSERVATION DES MAMMIFERES MARINS ET DES TORTUES MARINES.....	3
<b>I- COMPOSITION DU REG.....</b>	<b>4</b>
OBJECTIFS ET PARTENARIATS.....	4
<b>II- BILAN DES DONNEES COLLECTEES .....</b>	<b>5</b>
CARACTERISTIQUES DES ANIMAUX ECHOUES .....	5
INTERVENTIONS SUR LES ANIMAUX EN DETRESSE .....	5
EVOLUTION DU NOMBRE D'ECHOUAGES.....	6
LOCALISATION DES ECHOUAGES.....	9
CAUSES DES ECHOUAGES.....	10
ECHOUAGES EXCEPTIONNELS .....	13
<b>III- BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATION .....</b>	<b>14</b>
RESEAUX SOCIAUX .....	14
SUPPORTS VISUELS.....	14
COMMUNICATION AUPRES DES INSTITUTIONS.....	14
ACTIONS PEDAGOGIQUES .....	15
<b>IV- ORGANISATION ET VIE DU RESEAU.....</b>	<b>17</b>
CONTACT ET COMMUNICATION ENTRE LES MEMBRES.....	17
COMITE DE PILOTAGE DU REG ET DU RNE.....	17
FORMATIONS ET PROTOCOLES.....	18
STOCKAGE DES DONNEES ET DES ECHANTILLONS .....	19
DEMANDES DE MISE A DISPOSITION DE PRELEVEMENTS .....	19
<b>V- BILAN FINANCIER.....</b>	<b>20</b>
<b>ANNEXE .....</b>	<b>21</b>
ANNEXE 1 : MEMBRES DU REG ET AUTORISATIONS (MARS 2025).....	21

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAUX 1A, B ET C. INFORMATIONS RELATIVES AUX ANIMAUX RETROUVES MORTS ET EN DETRESSE EN 2024 .....	5
TABLEAU 2. NOMBRE D'ECHOUAGES RECENSES PAR ESPECE ET PAR MOIS SUR L'ENSEMBLE DU LITTORAL DE GUYANE EN 2024 .....	8
TABLEAU 3. LOCALISATION DES ECHOUAGES D'ANIMAUX MORTS ET EN DETRESSE RECENSES SUR L'ENSEMBLE DU LITTORAL DE GUYANE EN 2024 .....	10
TABLEAU 4. CAUSES DES ECHOUAGES D'ANIMAUX MORTS ET EN DETRESSE RECENSES SUR L'ENSEMBLE DU LITTORAL DE GUYANE EN 2024 .....	11
TABLEAU 5 : COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE DU REG EN 2024 .....	17
TABLEAU 6 : BILAN FINANCIER DU REG EN 2024 .....	20

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. INTERVENTIONS SUR DES TORTUES MARINES EN DETRESSE .....	6
FIGURE 2. EVOLUTION DU NOMBRE D'ECHOUAGES DE TORTUES MARINES ET DE MAMMIFERES MARINS ENTRE 2014 ET 2024 .....	6
FIGURE 3. NOMBRE D'ECHOUAGES RECENSES POUR TOUTES LES ESPECES PAR AN SUR L'ENSEMBLE DU LITTORAL DE GUYANE ENTRE 2014 ET 2024 .....	7
FIGURES 4 A ET B. NOMBRE D'ECHOUAGES DE TORTUES MARINES RECENSES PAR MOIS (PAR ESPECE ET AU TOTAL) SUR L'ENSEMBLE DU LITTORAL DE GUYANE EN 2024 .....	8
FIGURE 5. NOMBRE D'ECHOUAGES DE TORTUES MARINES RECENSES PAR ESPECE ET PAR MOIS SUR L'ENSEMBLE DU LITTORAL DE GUYANE ENTRE 2014 ET 2024 .....	9
FIGURE 6. NOMBRE D'ECHOUAGES DE SOTALIES RECENSES PAR MOIS SUR L'ENSEMBLE DU LITTORAL DE GUYANE ENTRE 2014 ET 2024 .....	9
FIGURE 7. CARTOGRAPHIE DES ECHOUAGES D'ANIMAUX MORTS ET EN DETRESSE RECENSES SUR L'ENSEMBLE DU LITTORAL DE GUYANE EN 2024 .....	10
FIGURE 8. INTERVENTION SUR UN REQUIN BOULEDOGUE ECHOUÉ SUR LA PLAGE DE MONTABO LE 04/10/2024 .....	13
FIGURE 9. SQUELETTE DE MEROU GÉANT COLLECTÉ SUR UNE PLAGE DE REMIRE-MONTJOLY LE 11/11/2024 .....	13
FIGURE 10. PANNEAUX DE SENSIBILISATION DU REG .....	14
FIGURE 11 : FICHES REFLEXE A DESTINATION DES COLLECTIVITES .....	15
FIGURE 12 : ANIMATION SUR LES ECHOUAGES LORS DE LA FÊTE DE LA SCIENCE EN 2024 .....	16
FIGURE 13 : NOUVELLES FICHES DE SAISIE DES ECHOUAGES DE TORTUES MARINES .....	18

# Introduction

## Le réseau de suivi des échouages : un outil clé pour la connaissance et la conservation des mammifères marins et des tortues marines

La Guyane représente un contexte particulier caractérisé par une diversité et une abondance de mammifères marins relativement élevées, des pressions anthropiques croissantes, des statuts de protection forts et des engagements internationaux. Les mammifères marins de Guyane restent toutefois encore peu connus et des actions doivent être pérennisées ou mises en place. C'est à la suite du séminaire organisé par la DGT (ex-DEAL) en 2012, avec pour objectifs de faire le bilan des connaissances sur les mammifères marins de Guyane et d'engager la réflexion sur la stratégie à mettre en œuvre pour permettre leur suivi, que le renforcement du Réseau National d'Echouages (RNE) en Guyane a été listé comme une action prioritaire.

En effet, les échouages de mammifères marins et de tortues marines permettent d'obtenir des données et des échantillons biologiques difficiles à acquérir par d'autres moyens. Ces données sont essentielles pour suivre et évaluer les tendances et les événements qui affectent les populations, mais aussi pour améliorer les connaissances sur les espèces. Le RNE a été mis en place en 1972, il compte maintenant plus de 400 correspondants locaux qui se tiennent prêts à intervenir lors de l'échouage d'un mammifère marin. Ces correspondants peuvent appartenir à des associations, des organismes d'Etat, des collectivités ou encore être des particuliers bénévoles. Ils sont répartis sur l'ensemble du littoral français (métropole et outre-mer). Ce réseau est coordonné par l'Observatoire PELAGIS de l'Université de la Rochelle. Les correspondants du RNE exercent leurs activités :

- dans un cadre juridique : ils sont détenteurs d'une autorisation à intervenir sur des espèces protégées, par la délivrance d'une carte verte, délivrée par l'Observatoire PELAGIS par délégation du Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche ;
- dans un cadre scientifique : ils ont suivi une formation aux protocoles standards ;
- et avec un retour d'information : ils bénéficient d'une synthèse annuelle, du séminaire annuel, de lettres d'informations et du site internet.

En Guyane, avant 2014, la récolte de données des échouages n'était pas systématique, non standardisée ni centralisée. Le Réseau des Echouages de mammifères marins et de tortues marines de Guyane (REG) a alors constitué une avancée majeure dans l'organisation du suivi scientifique des échouages sur le territoire, dans le cadre défini par le RNE. Le présent rapport présente le bilan des données collectées et des actions du REG pour l'année 2024.

## I- COMPOSITION DU REG

### Objectifs et partenariats

Les objectifs du réseau de suivi des échouages de mammifères marins et tortues marines de Guyane sont :

- de secourir les animaux lorsque cela est possible ;
- d'améliorer les connaissances sur les causes de mortalité des tortues marines et des mammifères marins en Guyane ;
- de contribuer à une meilleure connaissance de la biologie de ces espèces.

Le REG compte 16 détenteurs de la carte verte (dérogation ministérielle mammifères marins) et 7 ayant une dérogation tortues marines (délivrée par la DGTM localement). Ils sont formés et prêts à intervenir sur l'ensemble du littoral guyanais accessible pour les tortues marines et les mammifères marins morts ou en détresse.

Les correspondants du REG appartiennent à 11 organismes :

- un établissement public : l'OFB (incluant la représentation du Plan National d'Actions Tortues Marines) ;
- deux organismes de recherche : le CNRS et l'Ifremer ;
- deux réserves naturelles : la Réserve Naturelle Nationale de l'Île du Grand-Connétable et la Réserve Naturelle Nationale de l'Amana ;
- six associations : Kwata, Ocean Sciences & Logistic (OSL), SOS faune sauvage, le WWF, Jungle Vet' et EDEN-I.

Depuis fin 2024, il n'y a plus de correspondant du REG au sein du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Guyane (CRPMEM).

Huit correspondants du REG sont des personnes indépendantes.

Le REG est soutenu par la Direction Générale des Territoires et de la Mer (DGTM) qui finance la coordination du réseau. Il est aussi l'antenne locale du Réseau National d'Echouages de mammifères marins (RNE) coordonné par l'Observatoire PELAGIS.

## II- BILAN DES DONNEES COLLECTEES

### Caractéristiques des animaux échoués

Au total en 2024, 49 individus ont été retrouvés sur le littoral guyanais ou aux abords des côtes, soit 11 mammifères marins (11 Sotalies) et 38 tortues marines (23 Tortues vertes, 5 Tortues olivâtres, 10 Tortues luths) (Tableaux 1a, b, c).

Ces chiffres incluent également les interventions sur des animaux en détresse : 2 Tortues vertes et 2 Tortues luths capturées dans des filets ont été remises à l'eau vivantes.

*Tableaux 1a, b et c. Informations relatives aux animaux retrouvés morts et en détresse en 2024*

(a) SEXE			
	Femelle	Mâle	Indéterminé
Tortue verte	1	1	21
Tortue olivâtre	-	-	5
Tortue luth	1	-	9
Total	2	1	35
Sotalie	3	1	7
Total	3	1	7
Total	5	2	42

(b) STATUT			
	Adulte	Juvénile	Indéterminé
Tortue verte	9	6	8
Tortue olivâtre	4	1	-
Tortue luth	9	-	1
Total	22	7	9
Sotalie	7	1	3
Total	7	1	3
Total	29	8	12

(c) ETAT DE DECOMPOSITION					
	Frais	Putréfié ou très putréfié	Restes	Indéterminé	Vivant
Tortue verte	7	6	5	3	2
Tortue olivâtre	3	2	-	-	-
Tortue luth	1	5	2	-	2
Total	11	13	7	3	4
Sotalie	2	4	3	2	0
Total	2	4	3	2	0
Total	13	17	10	5	4

### Interventions sur les animaux en détresse

Deux Tortues vertes ont été remise à l'eau vivantes après avoir été secourues dans des filets de pêche, dont 1 à Montsinéry-Tonnegrande le 28/09/2024 et 1 aux Ilets de Rémire le 29/10/2024 (Figure 1).

Le 02/07/2024, une Tortue luth a également été libérée d'un filet de pêche aux Ilets de Rémire. En juin, une première Tortue luth avait déjà été libérée d'un filet posé en bord de plage au niveau de la plage de Gosselin.

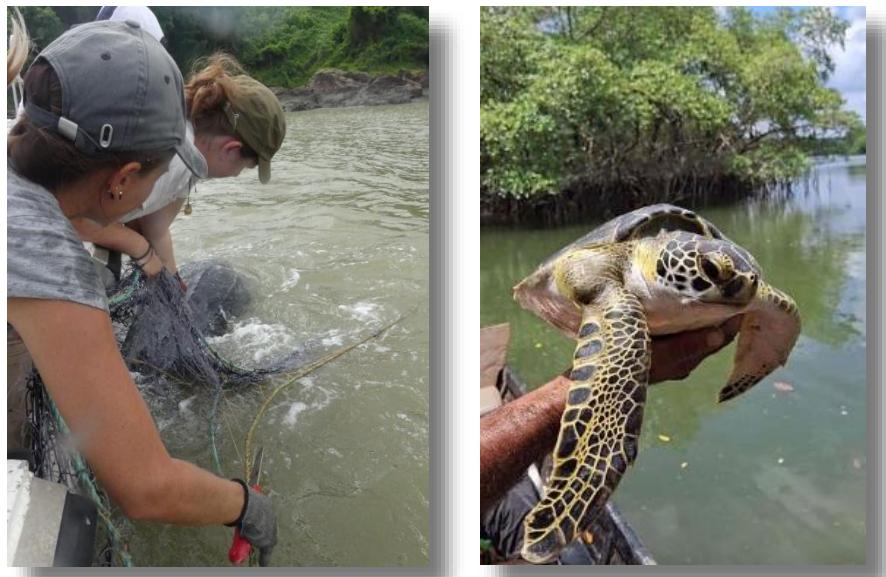


Figure 1. Interventions sur des tortues marines en détresse

## Evolution du nombre d'échouages

Le nombre d'échouages n'est réellement comparable que depuis la standardisation et la systématisation des relevés, c'est-à-dire depuis 2014. Les tendances présentées doivent donc être prises avec précaution (Figure 2). De plus, n'est présentée ici qu'une analyse descriptive des effectifs enregistrés. La réalisation d'une analyse plus approfondie est en attente de financement.

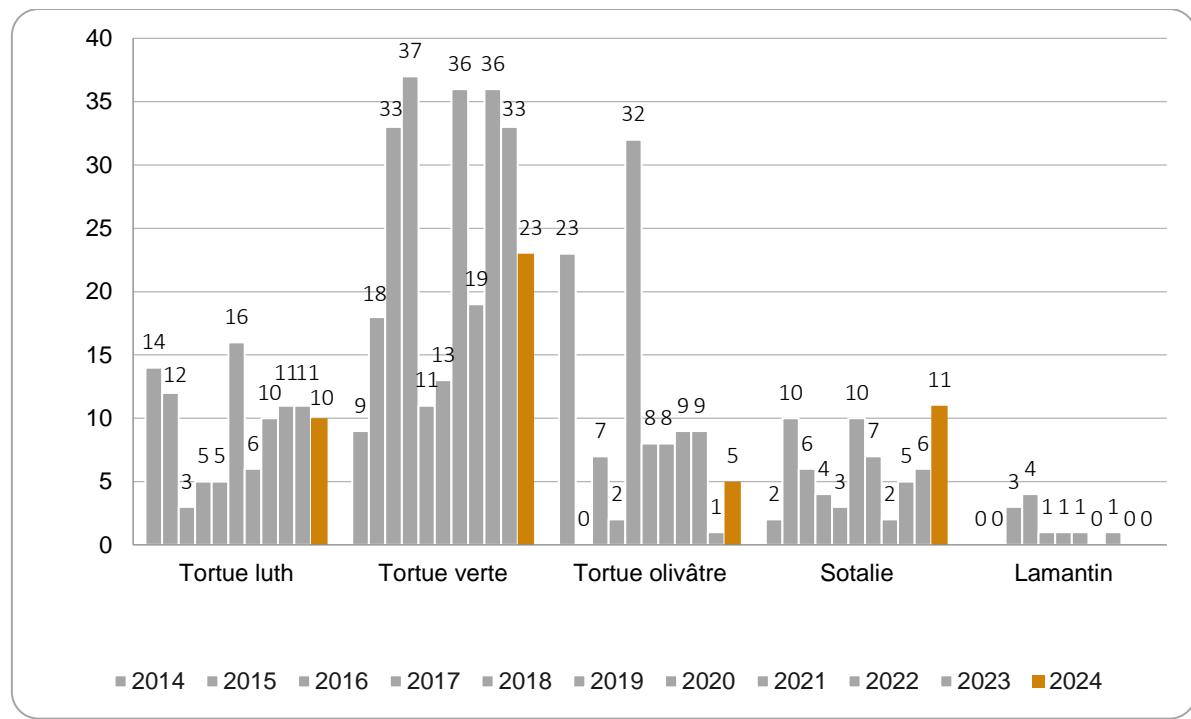


Figure 2. Evolution du nombre d'échouages de tortues marines et de mammifères marins entre 2014 et 2024

Globalement, le nombre d'échouages est plutôt stable par rapport aux moyennes annuelles :

- Le nombre d'échouages de Tortues luths est de 10 individus en 2024 ce qui est plutôt stable par rapport aux années précédentes (moy. = 9 indiv. /an) ;
- Pour les Tortues vertes, le nombre d'échouages en 2024 diminue (n = 23), mais reste dans la moyenne (moy. = 24 indiv. /an) ;
- Concernant la Tortue olivâtre, le nombre d'échouages remonte à 5 en 2024 alors qu'un seul individu avait été enregistré en 2023 (moy. = 9,5 indiv. /an) ;
- Pour le Dauphin de Guyane, le nombre d'échouages en 2024 est plus élevé (n = 11) que la moyenne (moy. = 6 indiv. /an) ;
- Aucun lamantin n'a été retrouvé échoué en 2024, le nombre d'échouages est toujours très limité pour cette espèce discrète (moy. = 1 indiv. /an).

Au total, ce sont donc 49 individus qui ont été recensés en 2024 (tout espèces confondues), pour une moyenne annuelle de 50 échouages (43 pour les tortues marines et 7 pour les mammifères marins) (Figure 3).

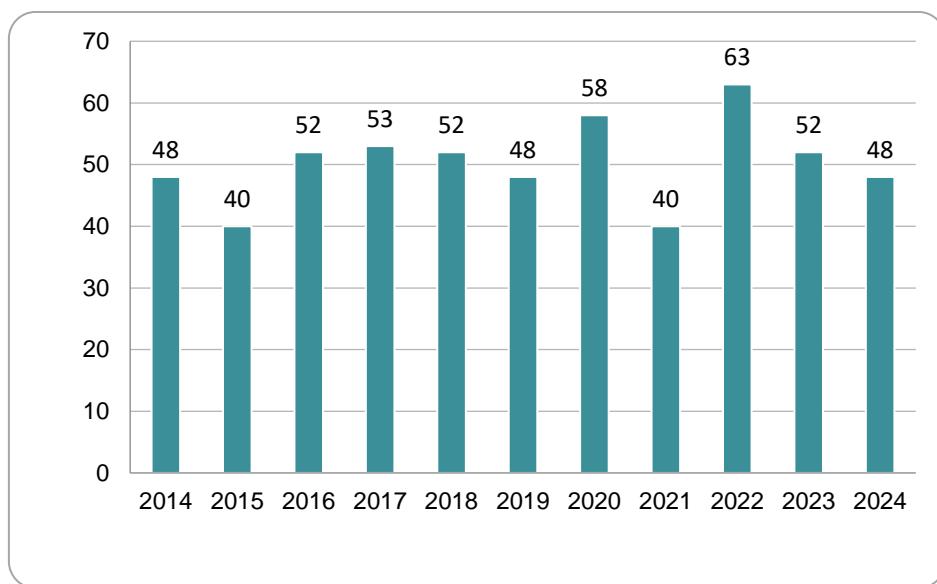


Figure 3. Nombre d'échouages recensés pour toutes les espèces par an sur l'ensemble du littoral de Guyane entre 2014 et 2024

La saisonnalité des échouages de tortues marines est fortement liée à la saisonnalité des pontes de chaque espèce, et donc à leur présence sur nos côtes (Tableau 2 ; Figures 4a et b). La tendance générale montre ainsi un pic des échouages de tortues entre mars et juin, puis une diminution nette au deuxième semestre à partir du mois d'août.

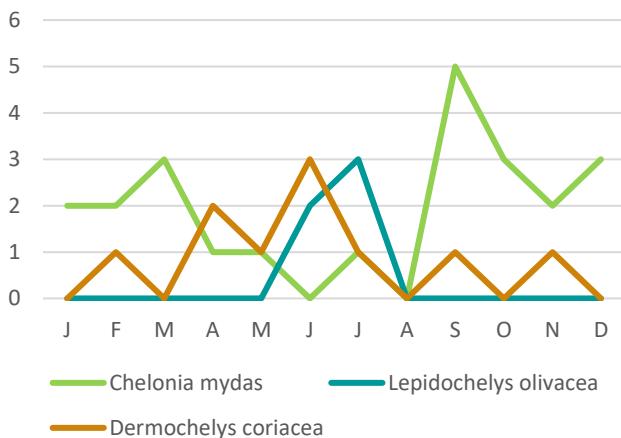
En revanche en 2024, des échouages assez inhabituels de Tortues vertes et de Tortues luths ont été enregistrés entre septembre et décembre. Sur cette période, la majorité des échouages de Tortues vertes correspondaient à des juvéniles capturés dans des filets fantômes aux abords des zones rocheuses des îlets de Rémire et du Grand-Connétable.

Concernant le Dauphin de Guyane, il est beaucoup plus difficile de mettre en évidence une saisonnalité, mais les données indiquent que les échouages ont lieu généralement entre février et avril, puis entre octobre et décembre. Les chiffres de 2024 suivent cette tendance avec cependant un pic inhabituel en juillet.

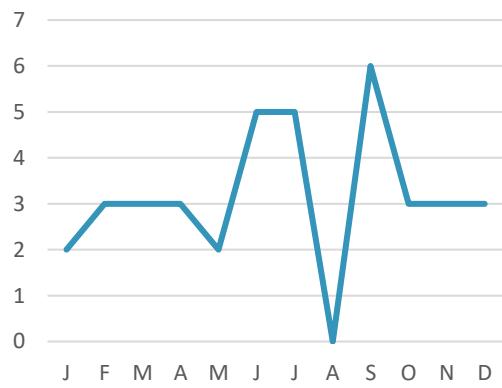
*Tableau 2. Nombre d'échouages recensés par espèce et par mois sur l'ensemble du littoral de Guyane en 2024*

NOMBRE D'ÉCHOUAGES PAR MOIS (2024)													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Tortue verte	2	2	3	1	1	0	1	0	5	3	2	3	23
Tortue olivâtre	0	0	0	0	0	2	3	0	0	0	0	0	5
Tortue luth	0	1	0	2	1	3	1	0	1	0	1	0	10
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>38</b>
<b>Sotalie</b>													
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>49</b>

4a. Nombre d'échouages de tortues par mois (par espèce, 2024)



4b. Nombre d'échouages de tortues par mois (toutes espèces, 2024)



*Figures 4 a et b. Nombre d'échouages de tortues marines recensés par mois (par espèce et au total) sur l'ensemble du littoral de Guyane en 2024*

Les figures 5 et 6 présentent le cumul des données entre 2014 et 2024.

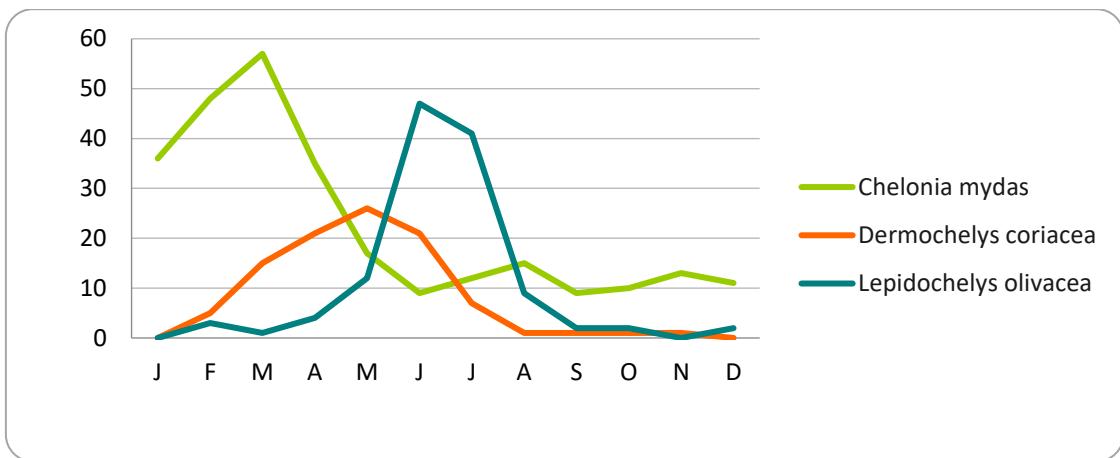


Figure 5. Nombre d'échouages de tortues marines recensés par espèce et par mois sur l'ensemble du littoral de Guyane entre 2014 et 2024

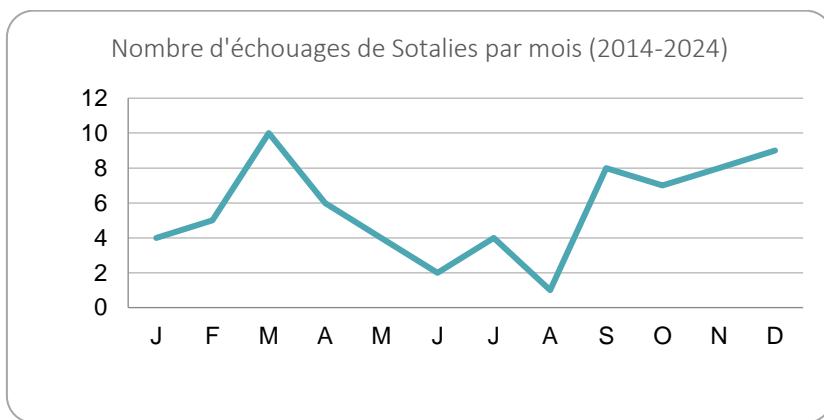


Figure 6. Nombre d'échouages de Sotalies recensés par mois sur l'ensemble du littoral de Guyane entre 2014 et 2024

## Localisation des échouages

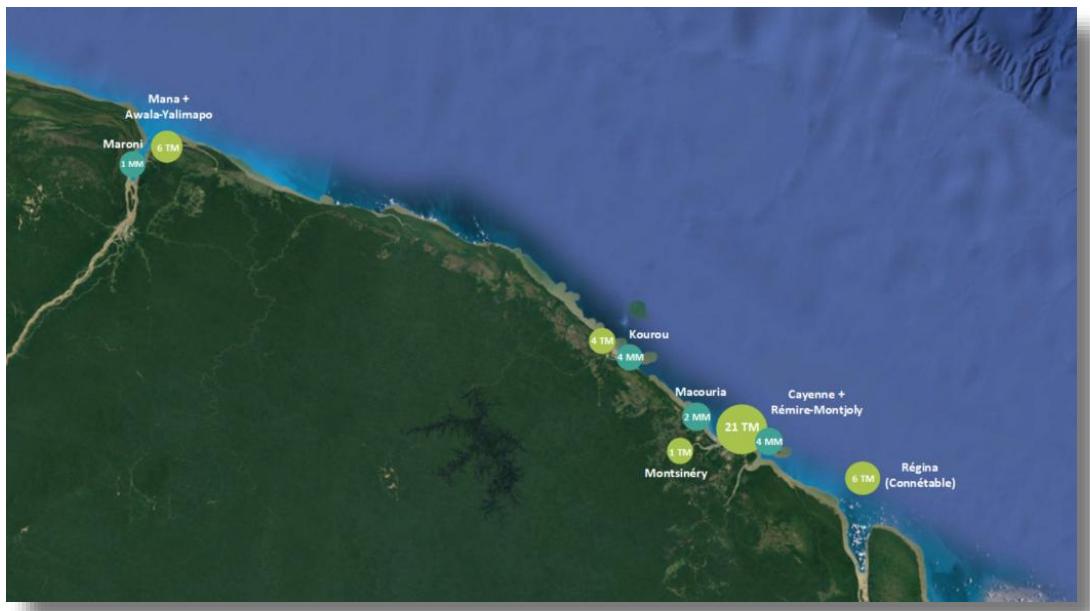
Les échouages sont principalement observés sur les plages fréquentées par le grand public ou faisant l'objet de visites régulières par le personnel de la RNN de l'Amana, de l'OFB et de Kwata dans le cadre du comptage des traces de ponte (Tableau 3 ; Figure 7).

En 2024, la majorité des échouages a eu lieu sur l'île de Cayenne (Cayenne et Rémire-Montjoly), principalement les plages ( $n = 16$ ) et aux abords des îlets de Rémire ( $n = 6$ ). Le nombre de tortues recensées dans les communes de l'ouest (Mana et Awala-Yalimapo) a nettement diminué par rapport à 2023 (passant de 32 individus à 6, sur la plage d'Aztèque majoritairement). Un échouage de Sotalie a pu être détecté dans l'estuaire du fleuve Maroni dans le cadre d'études menées par le Grand Port de l'Ouest. La capture accidentelle d'une Tortue verte dans la rivière Montsinéry a également été possible grâce à la récolte de données réalisée dans le cadre de l'ABC de Montsinéry. La commune de Kourou enregistre moins d'échouages de tortues en 2024, mais plus d'échouages de dauphins. Les évènements sur la commune de Régina correspondent aux échouages recensés à proximité de la Réserve naturelle

du Grand-Connétable. Pour le Dauphin de Guyane, les échouages sur la commune de Macouria se situaient sur la plage de la Pointe Liberté.

*Tableau 3. Localisation des échouages d'animaux morts et en détresse recensés sur l'ensemble du littoral de Guyane en 2024*

	St-Laurent	Mana	Awala-Yalimapo	Kourou	Macouria	Montsinéry	Cayenne	Remire-Montjoly	Regina (Connétable)
Tortue verte	-	4	1	2	-	1	1	8	6
Tortue olivâtre	-	-	-	-	-	-	-	5	-
Tortue luth	-	1	-	2	-	-	1	6	-
Total	-	5	1	4	-	1	2	19	6
Sotalie	1	-	-	4	2	-	3	1	-
Total	1	-	-	4	2	-	3	1	-
Total	1	5	1	8	2	1	5	20	6



*Figure 7. Cartographie des échouages d'animaux morts et en détresse recensés sur l'ensemble du littoral de Guyane en 2024*

## Causes des échouages

En 2024, 49 % des échouages ont été causés par des captures accidentelles dans des filets, un cas de collision a été enregistré tandis que pour les autres individus la cause de la mort est indéterminée (Tableau 4).

Tableau 4. Causes des échouages d'animaux morts et en détresse recensés sur l'ensemble du littoral de Guyane en 2024

CAUSES DE MORTALITE					
	Prise accidentelle	Présence d'hameçons	Braconnage	Collision	Indéterminée
Tortue verte	10 (9 certaines, 1 probable) 9 PA NI filets fantômes, 1 Filet PC	-	-	1 probable	12
Tortue olivâtre	4 PA NI (3 certaines, 1 probable)	-	-	-	1
Tortue luth	3 (2 certaines, 1 probable) 1 PA NI, 1 PL, 1 Filets PC	-	-	-	7
Total	<b>17</b>	-	-	<b>1</b>	<b>20</b>
Sotalie	7 PA NI (2 certaines, 5 probables)	-	-	-	4 (dont 1 autopsie à faire)
Total	<b>7</b>	-	-	-	<b>4</b>
Total	<b>24</b>			<b>1</b>	<b>24</b>

PA NI : Prise Accidentelle d'origine Non Identifiée / PL : Pêche Légale / Filets PC : Filets Proche Côtier

En 2024, 45 % des échouages de tortues marines ont été causés par des captures accidentelles dans des filets (30 % en 2023). Sur 17 captures accidentelles au filet, 10 étaient des filets fantômes accrochés dans les roches des îlets de Rémire ou du Grand-Connétable. Pour les individus échoués sans présence d'engin de pêche, des marques de cerclage, de coupes nettes et des fractures au niveau des nageoires confirment la cause de la mort par capture accidentelle (Figures 8 a et b).



Figures 8a et b. Marque de cerclage causée par un filet sur une nageoire de tortue échouée et (b) extrémité d'une nageoire fracturée probablement en raison d'un passage dans un vire-filet

Concernant les mammifères marins, il est difficile de déterminer systématiquement la cause des échouages en raison de la décomposition avancée de certains cadavres. En 2024, les captures accidentelles (63 %) ont été déterminées grâce à la présence de coupes nettes, en particulier au niveau

de la nageoire caudale (Figures 9a et b), causées lors du démaillage des animaux par les pêcheurs. Par ailleurs, des restes d'un Dauphin de Guyane ont été retrouvés sur une plage de Kourou le 25/11/2024 présentant des coupes nettes assez inédites au niveau des flancs (Figures 10a et b). Des fractures au niveau de la colonne vertébrale indiquent également que l'animal a subi un traumatisme tel qu'un passage dans un vire-filet.

Le 24/02/2024, une autopsie a été réalisée sur un Dauphin de Guyane collecté frais le 28/11/2023 et qui présentait des marques externes confirmant la capture accidentelle dans un filet. Un jeune individu récupéré entier le 09/03/2024 doit encore être autopsié pour identifier la cause de la mort.



*Figures 9a et b : Coupes nettes au niveau de la nageoire caudale de Sotalies échouées (a) le 29/07/2024 et (b) le 23/09/2024*



*Figures 10a et b. Coupes nettes (a) de la chair au niveau des flancs et (b) fractures des vertèbres sur la Sotalie échouée le 25/11/2024*

## Echouages exceptionnels

Le 04/10/2024, le REG est intervenu sur une espèce inhabituelle, une Requin bouledogue ! (Figure 11). L'individu, un mâle de 2,10m, a été signalé échoué sur la plage de Montabo par des promeneurs. Bien que les requins ne fassent pas partie des espèces habituellement prises en charge par le REG, il était important de recueillir des données sur un échouage aussi rare afin de contribuer aux programmes d'étude menés sur les élasmodranches sur le territoire. Une autopsie a donc été réalisée ainsi que des prélèvements selon les protocoles habituels effectués sur les mammifères marins.

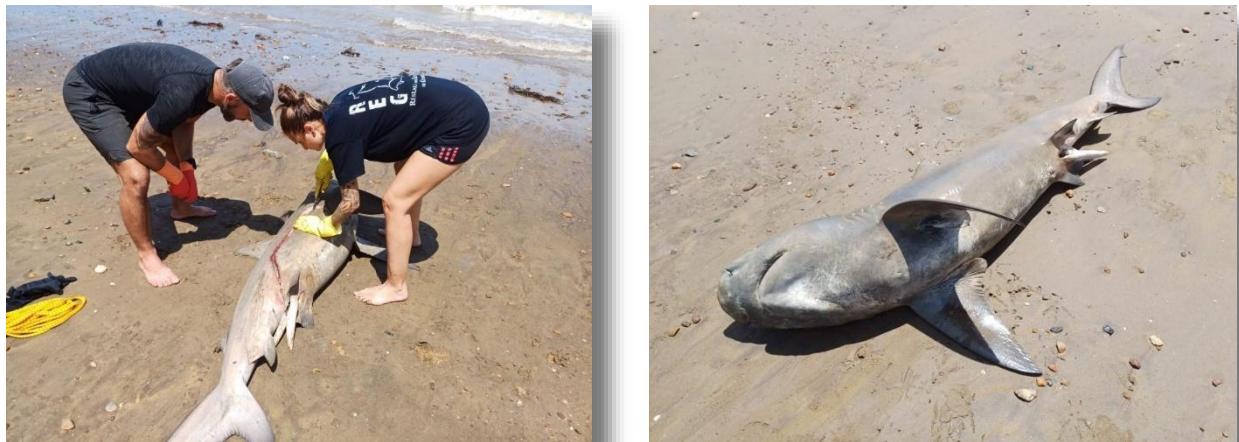


Figure 8. Intervention sur un Requin bouledogue échoué sur la plage de Montabo le 04/10/2024

Le 11/11/2024, un squelette de Mérou géant (Figure 12) a également été collecté sur une plage de Rémire-Montjoly afin d'être reconstitué et utilisé à des fins pédagogiques et scientifiques.



Figure 9. Squelette de Mérou géant collecté sur une page de Rémire-Montjoly le 11/11/2024

### III- BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATION

#### Réseaux sociaux

Le REG dispose d'une page Facebook (<https://www.facebook.com/ReseauEchouagesGuyane>) qui permet de relayer des informations sur les cas d'échouages, les procédures pour signaler un animal mort ou en détresse ou encore des informations plus générales sur les espèces. La page compte à ce jour 1 916 personnes abonnées (1 834 en 2023).

En 2024, les publications qui ont touché le plus de personnes concernent l'intervention sur le Requin bouledogue et le squelette de Sotalie collecté à Kourou. Le REG a partagé sur sa page les publications de l'association Kwata, EDEN-I et du Réseau Tortues Marines Guyane.

#### Supports visuels

En 2024, un 3<sup>e</sup> panneau REG a été installé à Kourou au niveau de la Cocoteraie associé à un visuel du PNA tortues (Figure 13). A ce jour, 3 panneaux sont donc en place, à Kourou, à Rémire Montjoly et sur la Pointe Liberté.



Figure 10. Panneaux de sensibilisation du REG

La distribution des documents de communication se poursuit (autocollants, plaquettes, cartes de visite, etc.). Des lots de documents sont distribués lors de chaque occasion (stands, réunions, animations, etc.). Le clip vidéo du REG créé en 2023 est aussi diffusé régulièrement sur les réseaux.

#### Communication auprès des institutions

A la création du réseau, une fiche réflexe avait été créée pour les collectivités afin de décrire la procédure à suivre en cas d'observation d'un échouage ou si elles recevaient des signalements (Figure 14). Le document a été remis à jour accompagné d'une fiche de renseignement à compléter. La diffusion a débuté en 2021 et se poursuit.

**RÉSEAU DES ÉCHOUAGES DE GUYANE**  
Fiche réflexe

*En cas de découverte de mammifère marin ou tortue marine échoué(e) ou en détresse*

**REG**  
Réseau des Echouages de Guyane

**Rappels réglementaires**

Les tortues marines et les mammifères marins (dauphins, baleines et lamantins) sont des espèces protégées par la convention de Washington du 23 mars 1973, arrêté du ministère du 27 juillet 1995 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et arrêté du 14 octobre 2005 fixant la liste des tortues marines protégées sur le territoire national. Toute transport et toutes autres interventions les concernant sont réglementés par la loi.

**1 Dès lors que vous observez ou obtenez le signalement d'un animal mort ou en détresse, nous vous recommandons de :**

- Remplir la fiche de signalement
- Contacter le Réseau des Echouages de Guyane (REG) au **0694 20 74 20**

L'examen d'un animal échoué est souhaité avant son démantèlement. Il doit être effectué par une personne habilitée du REG au moins 4 h avant le transport et toute autre intervention sur l'animal. Les tortues marines et tortues marines sont réglementées par la loi.

**2 Conduite à tenir en attendant un correspondant du Réseau des Echouages de Guyane :**

- Ne pas toucher l'animal et/ou d'éviter tout risque ou transmission de maladie.
- Limiter les rassemblements. Si nécessaire, faire appel aux services de maintien de l'ordre (police, gendarmerie, police municipale, etc.)
- Prendre des photos (côté est possible, sans manipuler l'animal : prof, droit, profil gauche, vue de dessus, tête, magasins)

**3 Après intervention du Réseau des Echouages de Guyane**

En raison du risque à démantèlement en Guyane, les mises sont raisonnables administratives et de gestion des cadavres d'entre échouages.

0694 20 74 20 / [reseau.echouages.guyane@gmail.com](mailto:reseau.echouages.guyane@gmail.com) / Facebook : @ReseauEchouagesGuyane

Le REG est le correspondant du Réseau National des Echouages pour la Guyane. Une initiative financée par la DGM.

**RÉSEAU DES ÉCHOUAGES DE GUYANE**  
Fiche de signalement

*En cas de découverte de mammifère marin ou tortue marine échoué(e) ou en détresse*

**REG**  
Réseau des Echouages de Guyane

**Informations sur la personne qui renseigne la fiche**

Date et heure : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Contact : \_\_\_\_\_

**Informations sur l'observateur**

Date et heure : \_\_\_\_\_  
Nom de l'observateur : \_\_\_\_\_  
Contact de l'observateur : \_\_\_\_\_  
Commune : \_\_\_\_\_  
Lieu-dit/plage : \_\_\_\_\_  
Etat de marée (haute ou basse) : \_\_\_\_\_

**Description de l'animal échoué**

Orteil    Dauphin    Lamantin    Baleine  
 Autre : \_\_\_\_\_  
 Vivant    Mort    Mort en décomposition

Dimension : \_\_\_\_\_  
Couleur : \_\_\_\_\_  
Nombre d'individus : \_\_\_\_\_

**Commentaires/détails :**

Télé ou WhatsApp 0694 20 74 20 / [reseau.echouages.guyane@gmail.com](mailto:reseau.echouages.guyane@gmail.com)  
Facebook : @ReseauEchouagesGuyane

Figure 11 : Fiches réflexe à destination des collectivités

## Actions pédagogiques

En 2021, un Escape Game a été créé par les équipes de la Réserve Naturelle de l'Île du Grand-Connétable et du GEPOG. Un Escape Game est un jeu qui se pratique à plusieurs et dans lequel les participants doivent collaborer pour mener une enquête et résoudre des énigmes dans un temps limité. Ici, le scénario se veut original et permet aux participants d'enrichir leurs connaissances et leurs compétences sur plusieurs thématiques (identification des espèces marines, photo-identification des tortues, informations sur le Réseau des Echouages, résolutions d'énigmes, messages codés et cadenas, etc.). Le sujet des échouages était central au scénario !

Il a pu être réalisé le 06/10/2024 dans les locaux du GEPOG pour la Fête de la Science et a rassemblé 21 participants.

Une animation REG également été tenue sur le Quartier en Fête lors de la Fête de la Science à Cayenne le 12 octobre (Figure 15). Cette animation intégrait l'utilisation du squelette de Cachalot pygmée modélisé et imprimé en 3D en 2023. Une centaine de personnes ont été recensées sur le stand.



*Figure 12 : Animation sur les échouages lors de la Fête de la science en 2024*

D'autres manifestations grand public ont été l'occasion de présenter le REG :

- le village des espaces naturels aux Salines à l'occasion de la Fête de la Nature (26 mai) ;
- la soirée GEPOG « L'île aux oiseaux » (14 juin).

Des interventions scolaires menées par l'Ila Réserve naturelle du Grand-Connétable ont également permis d'aborder le sujet des échouages :

- le 1<sup>er</sup> février au Collège Just Hyasine (Macouria) avec 121 élèves ;
- le 3 mars à l'Université de Cayenne avec 16 étudiants dans le cadre du module "enjeux écologiques et des méthodes d'éducation à l'environnement" ;
- le 6 mai lors d'une sortie sur le littoral avec 21 élèves de CM2 de l'école Compas (Kourou) dans le cadre des AME coordonnées par la réserve naturelle du Grand-Connétable ;
- le 11 octobre lors de la journée dédiée aux scolaires pour le Fête de la science avec 42 élèves ;
- le 13 décembre lors d'une sortie avec 19 étudiants du lycée de Matiti sur la Pointe des Roches (Kourou).

## IV- ORGANISATION ET VIE DU RESEAU

### Contact et communication entre les membres

En 2020, un numéro de téléphone unique a été attribué au REG, le **06 94 20 74 20**, afin de simplifier la réception des appels. Un téléphone est aussi dédié au réseau.

L'adresse mail [reseau.echouages.guyane@gmail.com](mailto:reseau.echouages.guyane@gmail.com) est systématiquement utilisée pour communiquer.

Un espace Drive est aussi mis à jour régulièrement pour partager les documents et les données d'échouages à l'ensemble du réseau.

### Comité de Pilotage du REG et du RNE

#### ➤ *CoPil du REG*

La liste des membres du REG est particulièrement exhaustive et permet de communiquer auprès de plusieurs salariés par structure et membres individuels, qu'ils disposent ou non d'une carte verte et/ou d'une autorisation d'intervention sur les tortues marines. Toutefois, pour toute prise de décision, le CoPil uniquement est sollicité. Ainsi, sa composition a été définie en 2021 (un titulaire par structure, les membres individuels n'étant actuellement pas représentés) (Tableau 5).

*Tableau 5 : Composition du comité de pilotage du REG en 2024*

COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE		
	Prénom Nom	Organisme
1	Louis Maigné	RNN Connétable
2	Audrey Chevalier	WWF
3	Damien Chevallier	CNRS
4	Benoît de Thoisy	KWATA
5	Anaïs Buffard	OSL
6	Thomas Groues	Jungle'Vet
7	Stéphanie Barthe	OFB/PNA
8	Yann Rousseau	Ifremer
9	Margo Traimond	SOS Faune Sauvage
10	Ronald Wongsopawiro	RNN Amana
11	Amandine Bordin	EDEN-I
12	-	CRPMEM

Amandine Bordin ayant quitté la Réserve naturelle du Grand-Connétable en novembre 2023, elle a réintégré le CoPil du REG en janvier 2024 en tant que représentante d'une nouvelle structure : l'association EDEN-I (vote du CoPil validé le 06/01/2024). Elle a été remplacée par le nouveau conservateur de la réserve qui a pris son poste en mai 2024, Louis Maigné.

Mathilde Lasfargue ayant quitté son poste de coordinatrice du PNA tortues, elle a été remplacée par Stéphanie Barthe en mai 2024. La nouvelle coordinatrice du PNA tortues, Almodis Vadier, est arrivée fin 2024.

Michel Nalovic ayant quitté son poste au CRPMEM, il est désormais membre individuel. Aucun remplaçant n'a été désigné au sein du comité des pêches.

### ➤ *CoPil du RNE*

La composition du comité de pilotage du Réseau National Echouages a été redéfinie en 2021. La Guyane est représentée par Amandine Bordin (titulaire) et Benoît de Thoisy (suppléant).

Le séminaire annuel du RNE a eu lieu les 9 et 10 novembre 2024 à Ajaccio en Corse. Amandine Bordin s'est rendue sur place pour présenter le bilan des échouages 2023 pour la Guyane. Ce séminaire fut l'occasion pour 90 correspondants de se rencontrer ; l'objectif étant d'échanger sur les activités du réseau, les protocoles de prélèvements, les analyses et divers résultats. La deuxième journée était axée sur les suivis en mer et a permis de découvrir les études réalisées dans l'hexagone et en outre-mer.

## Formations et protocoles

- Interventions sur les mammifères marins
- Interventions sur les tortues marines

Deux fiches de saisie des échouages de tortues marines ont été finalisées et utilisées en 2024 : une pour les tortues à écailles et une pour les Tortues luths (Figure 16). Une formation à l'intervention sur les tortues marines sera organisée en 2025 afin de définir et rédiger un protocole spécifique, au même titre que pour les mammifères marins. Un protocole de collecte d'informations spécifiques à la fibropapillomatose sera intégré.

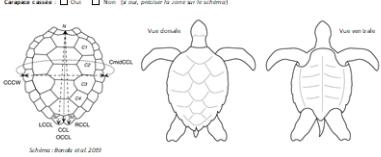
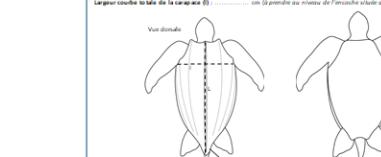
FICHE ECHOUAGE TORTUES MARINES - REG		TORTUE A ECAILLES	
Commune : ..... Département : ..... Coordonnées géographiques : Latitude : ..... Longitude : .....	Date d'observation : ..... / ..... / .....	Spécie : ..... Désignation : ..... Probable / Certaine : ..... Statut (I, AD ou IN) : ..... Animal vivant : <input type="checkbox"/> Mort-né <input type="checkbox"/> Mort avec / partiel / après immersion <input type="checkbox"/> Submers <input type="checkbox"/> Prise en charge : ..... Animal mort : <input type="checkbox"/> 1 fois (ou +48h) <input type="checkbox"/> 2 fois <input type="checkbox"/> 3 fois <input type="checkbox"/> 4 fois pourfêté <input type="checkbox"/> 5 fois	Plage ou lieu-dit : ..... Latitude : ..... Longitude : .....
Marquage : ..... Sagot : ..... Puce : ..... N° : ..... Localisation : .....	Longueur courte totale de la carapace (CC2/CC3) : ..... cm (à prendre au mètre) Largeur courte totale de la carapace (CC3/CC4) : ..... cm (à prendre au mètre) Carapace cassée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Se peut préciser la zone sur le schéma)	Longueur courte totale de la carapace (L) : ..... cm (à prendre sur le centre contre la base de l'operculum) Carapace déporté cassé : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Se peut préciser la zone sur le schéma) Largeur courte totale de la carapace (L) : ..... cm (à prendre au niveau de l'enclosse située aux strophes)	Vue dorsale  Vue ventrale 
Examen externe : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, cocher les observations, indiquer les photos avec étiquette, indiquer les localisations sur les schémas et un commentaire. <input type="checkbox"/> Aucune lésion <input type="checkbox"/> Face à filé <input type="checkbox"/> Face d'holothurie <input type="checkbox"/> Infestation <input type="checkbox"/> Hamac <input type="checkbox"/> Parasite <input type="checkbox"/> Autre : ..... <input type="checkbox"/> Face à filé <input type="checkbox"/> Face d'holothurie <input type="checkbox"/> Infestation <input type="checkbox"/> Hamac <input type="checkbox"/> Parasite <input type="checkbox"/> Autre : ..... <input type="checkbox"/> Face à filé <input type="checkbox"/> Face d'holothurie <input type="checkbox"/> Infestation <input type="checkbox"/> Hamac <input type="checkbox"/> Parasite <input type="checkbox"/> Autre : ..... <input type="checkbox"/> Corps de nage <input type="checkbox"/> Peau écorchée <input type="checkbox"/> Peau malade <input type="checkbox"/> Peau malmenée <input type="checkbox"/> Corps écorché <input type="checkbox"/> Peau écorchée <input type="checkbox"/> Peau malade <input type="checkbox"/> Peau malmenée <input type="checkbox"/> Grosses tumeurs sur la carapace <input type="checkbox"/> S'expliquer la localisation, couleur, taille, cf. protocole fibropapillomatose <input type="checkbox"/> Autre : ..... Avant la cause de mort/âge : Probable / Certaine <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Collection <input type="checkbox"/> Pathologie <input type="checkbox"/> Prédation/Compétition <input type="checkbox"/> Brachage <input type="checkbox"/> Malbâti Commentaires : .....  <input type="checkbox"/> Photographies <input type="checkbox"/> Rapport d'examen / Autopsie <input type="checkbox"/> Prélèvements Désir de l'animal : <input type="checkbox"/> Laissez sur place <input type="checkbox"/> Rembouge (si vivant) <input type="checkbox"/> Transporté, où ? : ..... Informateur : ..... Intervenant REG (Nom et organisme) : ..... Méthod d'envoyer cette fiche, les photographies ainsi que la liste des prélèvements à <a href="mailto:reseau.echouages.guyane@gmail.com">reseau.echouages.guyane@gmail.com</a>	Examen externe : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, cocher les observations, indiquer les photos avec étiquette, indiquer les localisations sur les schémas et un commentaire. <input type="checkbox"/> Aucune lésion <input type="checkbox"/> Face à filé <input type="checkbox"/> Face d'holothurie <input type="checkbox"/> Infestation <input type="checkbox"/> Hamac <input type="checkbox"/> Parasite <input type="checkbox"/> Autre : ..... <input type="checkbox"/> Face à filé <input type="checkbox"/> Face d'holothurie <input type="checkbox"/> Infestation <input type="checkbox"/> Hamac <input type="checkbox"/> Parasite <input type="checkbox"/> Autre : ..... <input type="checkbox"/> Face à filé <input type="checkbox"/> Face d'holothurie <input type="checkbox"/> Infestation <input type="checkbox"/> Hamac <input type="checkbox"/> Parasite <input type="checkbox"/> Autre : ..... <input type="checkbox"/> Corps de nage <input type="checkbox"/> Peau écorchée <input type="checkbox"/> Peau malade <input type="checkbox"/> Peau malmenée <input type="checkbox"/> Corps écorché <input type="checkbox"/> Peau écorchée <input type="checkbox"/> Peau malade <input type="checkbox"/> Peau malmenée <input type="checkbox"/> Grosses tumeurs sur la carapace <input type="checkbox"/> S'expliquer la localisation, couleur, taille, cf. protocole fibropapillomatose <input type="checkbox"/> Autre : ..... Avant la cause de mort/âge : Probable / Certaine <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Collection <input type="checkbox"/> Pathologie <input type="checkbox"/> Prédation/Compétition <input type="checkbox"/> Brachage <input type="checkbox"/> Malbâti Commentaires : .....  <input type="checkbox"/> Photographies <input type="checkbox"/> Rapport d'examen / Autopsie <input type="checkbox"/> Prélèvements Désir de l'animal : <input type="checkbox"/> Laissez sur place <input type="checkbox"/> Rembouge (si vivant) <input type="checkbox"/> Transporté, où ? : ..... Informateur : ..... Intervenant REG (Nom et organisme) : ..... Méthod d'envoyer cette fiche, les photographies ainsi que la liste des prélèvements à <a href="mailto:reseau.echouages.guyane@gmail.com">reseau.echouages.guyane@gmail.com</a>		

Figure 13 : Nouvelles fiches de saisie des échouages de tortues marines

## Stockage des données et des échantillons

L'important travail débuté en 2020 sur le nettoyage des bases de données d'échouages de mammifères marins et tortues marines (homogénéisation de la nomenclature, compilation dans un tableur unique, vérification de l'ensemble des fiches échouages, etc.) a été poursuivi. Du temps doit encore être dédié à la base de données sur les tortues marines afin que celle-ci soit synchronisée avec la collection JAGUARS. Concernant les mammifères marins, une procédure de transmission des informations et des échantillons à l'Institut Pasteur a été mise en place avec Kwata (un rendez-vous annuel).

## Demandes de mise à disposition de prélèvements

Aucune demande de mise à disposition de prélèvements n'a été adressée à la coordination du REG en 2024.

## V- BILAN FINANCIER

La subvention accordée par le DGTM en 2024 était de 7 500 euros. Les dépenses ont été limitées ; les associations coordinatrices supportant sur fonds propres une partie des frais (abonnement téléphonique, frais kilométriques, coûts de personnel, etc.) (Tableau 6). Les reliquats, d'un montant de 5 244 euros, permettront de financer la formation des correspondants en 2025.

*Tableau 6 : Bilan financier du REG en 2024*

Description de la dépense	Prévisionnel (€)	Montant dépensé (€)
<b>Frais de personnel</b>		
Frais de personnel	3 500,00	00,00
<b>Frais de mission et déplacements</b>		
Frais de mission	2 700,00	1 764,00
<b>Sous-traitance</b>		
Publicité	300,00	00,00
<b>Equipement</b>		
Petit matériel	100,00	354,00
<b>Fonctionnement</b>		
Fonctionnement	900,00	138,00
<b>TOTAL</b>	<b>7 500,00</b>	<b>2 256,00</b>

La subvention accordée par le DGTM chaque année permet de couvrir une partie des coûts de fonctionnement du REG, mais ne permet pas de financer l'ensemble des actions de formation, de publicité, les moyens humains et matériels, ni les analyses des échantillons et données.

Une augmentation de la subvention est donc vivement souhaitée, et la coordination du réseau tente désormais de diversifier les sources de financements en développant des projets spécifiques aux échouages et données associées.

## ANNEXE

### Annexe 1 : Membres du REG et autorisations (mars 2025)

Organisme/particulier	Nom/Prénom	Mammifères marins (fin de validité)	Niveau examen	Tortues marines (fin de validité)
<b>KWATA</b>	<b>Benoit de Thoisy</b>	Carte verte (31.12.2026)	N2	AP (31.12.2029)
<b>EDEN-I</b>	<b>Amandine Bordin</b>	Carte verte (31.12.2026)	N3	Non
<b>EDEN-I</b>	<b>Margot Vanhoucke</b>	Carte verte (31.12.2026)	N2	Non
<b>WWF</b>	<b>Laurent Kelle</b>	Carte verte (31.12.2026)	N2	AP (31.12.2026)
<b>WWF</b>	<b>Audrey Chevalier</b>	Carte verte (31.12.2026)	N2	Non
<b>SOS Faune Sauvage</b>	<b>Margo Traimond</b>	Non		Non
<b>SOS Faune Sauvage</b>	<b>Solène Lefort</b>	Non		Non
<b>RNNC</b>	<b>Jérémie Tribot</b>	Non		AP (31.12.2027) Uniquement RNN
<b>RNNC</b>	<b>Alain Alcide</b>	Non		AP (31.12.2027) Uniquement RNN
<b>RNNC</b>	<b>Marion Rous</b>	Carte verte (31.12.2026)	N1	AP (31.12.2027) Uniquement RNN
<b>RNNC</b>	<b>Louis Maigné</b>	Non		Non
<b>RNNC</b>	<b>Marion Bonne</b>	Non		Non
<b>RNNC</b>	<b>Paula Nagl</b>	Non		Non
<b>RNNA</b>	<b>Ronald Wongsopawiro</b>	Carte verte (31.12.2026)	N2	AP (31.12.2025) Uniquement RNN
<b>RNNA</b>	<b>Alain Auguste</b>	Non		AP (31.12.2025) Uniquement RNN
<b>OSL</b>	<b>Anaïs Buffard</b>	Non		Non
<b>OSL</b>	<b>Clarisse Brigot</b>	Non		Non
<b>OFB</b>	<b>Christophe Vincent</b>	Carte verte (31.12.2026)	N2	Non
<b>OFB</b>	<b>Almodis Vadier</b>	Non		Non
<b>OFB</b>	<b>Stéphanie Barthe</b>	Non		Non
<b>OFB</b>	<b>Léa Dupont</b>	Non		Non
<b>Jungle Vet'</b>	<b>Thomas Groues</b>	Non		Non
<b>Jungle Vet'</b>	<b>Amandine Saïd</b>	Non		Non
<b>CNRS</b>	<b>Damien Chevallier</b>	Carte verte (31.12.2026)	N2	Oui
<b>Ifremer</b>	<b>Yann Rousseau</b>	Carte verte (31.12.2026)	N2	Non
<b>Indépendant</b>	<b>Grégory Cibrelus</b>	Carte verte (31.12.2026)	N2	Non
<b>Indépendant</b>	<b>Michel Nalovic</b>	Carte verte (31.12.2026)	N2	Non
<b>Indépendant</b>	<b>Marine Rux</b>	Carte verte (31.12.2026)	N3	Non
<b>Indépendant</b>	<b>Kévin Pineau</b>	Carte verte (31.12.2026)	N2	Non
<b>Indépendant</b>	<b>Edith Guilloton</b>	Carte verte (31.12.2026)	N2	Non
<b>Indépendant</b>	<b>Brendan Leclerc</b>	Carte verte (31.12.2026)	N2	Non
<b>Indépendant</b>	<b>Céline Reuter</b>	Non		Non
<b>Indépendant</b>	<b>Clémentine Boittin</b>	Non		Non